



# Bureau Exécutif de Ligue

## Procès-Verbal N°08

<b>Réunion du :</b>	Lundi 09 janvier 2023
<b>Présidence :</b>	Didier ESOR, Président - Guy RIBRAULT, Président Délégué
<b>Membres du Bureau :</b>	Valérie BOUDER - Sébastien CORNEC - Frédéric DAVY - Alain DURAND - Jean Jacques GAZEAU - René JOUNEAUX (en visio) - Claude BARRE (représentant Nicolas POTTIER)
<b>Invité :</b>	Gabriel GÔ
<b>Assistent :</b>	Jérôme CLEMENT - Lionnel DUCLOZ
<b>Excusés :</b>	Guy COUSIN - Alain MARTIN - Nicolas POTTIER

### 1. Informations du Président

- **Retour sur l'Assemblée Fédérale du 07/01/2022**
- **Réunion préparatoire au JO 2024**  
Le Président a participé à une réunion sur le sujet en préfecture. L'aspect sécuritaire est une problématique prioritaire.

### 2. Vie de la Ligue

#### 2.1. ACTIVITES GENERALES

- **Point d'avancée du projet #Ligue de Demain #**
  - Rdv à venir avec la Préfecture 44 et le Conseil Régional pour les subventions
  - Rdv avec les Banques pour le plan de financement
  - Mise en place des contrats avec la maîtrise d'œuvre
  - Travail sur l'acte de cession du foncier de Saint Sébastien au profit du Conseil Départemental
  - Ecriture de la convention de mise à disposition du site de Saint Sébastien par le Conseil Départemental au profit de la Ligue après la cession
  - Intégration d'Aurélié LONGEPE à l'équipe de pilotage opérationnelle en tant que chargée de projet
  - Début d'un stage de 6 mois (niveau master) pour aider à la mise en place du business plan.
- **Commissions Régionales :**
  - Suivi/bilan
  - Nécessité d'assurer une bonne transition des commissions entre les saisons sportives
  - Stabiliser la composition des commissions au 1<sup>er</sup> juillet pour l'ensemble de la saison
  - Valorisation des Pdt de commissions  
=> Questionnaire vers les Pdt de commissions pour préparer la saison 2022-2023  
=> Proposition de réunir les Pdt de commissions le 15.04.2023

**Le Bureau valide cette proposition**

- **Ajout d'un Codir avant l'AG de printemps**  
Un CODIR préparatoire à l'AG se tiendra le 24 avril au soir en remplacement du Bureau prévu à cette date.
- **Point sur les licences**  
Statistiques licences au 09.01.2023 : 166 038 licences, soit +1.81% licences versus saison 2021/2022.

Sur les évolutions notables :

- \* -3.5% sur les seniors M
- \* +8.6% sur les seniors F
- \* +8.5% sur les U14/U15 M
- \* +22.6% sur les U14/U15 F
- \* -1% sur le foot animation M
- \* -9.47% sur le foot animation F
- \* +3% sur le futsal seniors M
- \* +5.3% sur les arbitres
- \* +10% sur les techniques régionales
- \* +19% sur les animateurs
- \* +5 sur les dirigeants
- \* +8% sur les dirigeantes

**Le Bureau demande la mise en place d'une communication spécifique au Foot d'Animation sur l'ensemble du territoire.**

➤ **Mouvements des clubs (annexe jointe)**

**Le Bureau valide les mouvements des clubs présentés en séance sous réserve de régularisation des soldes débiteurs Ligue ou District.**

**Par ailleurs, pour les clubs en cessation d'activité et présentant un solde débiteur, le CODIR demande le blocage des licences pour les membres du bureau de ces clubs.**

### **3. Vie des Pôles**

#### **3.1. PÔLE DES COMPETITIONS**

➤ **Futsal**

**Sur proposition de la CROC FUTSAL, le Bureau valide l'organisation de la finale de la Coupe Pays de la Loire U15 Futsal le 12 février 2023 à Trélazé, avec l'organisation associée d'un match d'exhibition foot fauteuil**

➤ **Groupes des championnats Régionaux Jeunes (annexe jointe)**

**Le Bureau valide la composition des groupes 2ème phase des Championnats Régionaux des Jeunes, sous réserve des procédures en cours (cf. Annexe).**

➤ **Tournoi de France Féminin**

Entraînement de l'Equipe de France sur le stade d'Angers NDC. Le stade doit donc être bloqué pour une période minimale de 15 jours afin de préserver la pelouse. Dans ce cadre, la CROC demande la possibilité d'inverser les rencontres concernant le club d'Angers NDC.

**Le Bureau valide la proposition**

#### **3.2. PÔLE FINANCES / Infrastructures**

➤ **Contrat d'objectifs de territoire 2022-2025 – répartition financière**

**Le Bureau valide le principe d'une part fixe pour les districts. Le pourcentage choisi sera validé après examen des différentes possibilités.**

### **4. Questions diverses - Tour de table**

➤ **Problématique des arbitres en attente de rdv médical pour obtenir un ECG**

## 5. Prochaines réunions

- **Codir** : 06.02.2023
- **Bureau** : 06.03.2023

**Le Président,  
Didier ESOR**



**Le Président Délégué  
Guy RIBRAULT**



INACTIVITÉS										
CDG	NOM	N° Affil	TYPE	Catégories	Saisie Footclubs	Date d'effet	Jusqu'au	Avis favorable district	Observations	Avis ligue
53	US LA CHAPELLE ANTHENAISE	532702	PARTIELLE	Libre Seniors & Seniors F	19/12/2022	01/09/2022	01/06/2024	21/12/2022		



**CR d'Organisation des  
Compétitions Jeunes  
Saison 2022 / 2023**



**PROCÈS-VERBAL N° 13**

**Réunion du :** 6 JANVIER 2023  
**Président de la CR :** Mickaël HERRIAU  
**Présents :** Hubert BERNARD, Loïc COTTEREAU, Gabriel GÔ, Christian GUIBERT, Patrick PIOU, Patrick VAUCEL

## 1. Appel

Sauf dispositions particulières, les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours\* à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ;
- soit le jour de la transmission de la décision par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- soit le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

### \*Dispositions particulières :

Le délai d'appel est réduit à 2 jours si la décision contestée :

- porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- est relative à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- porte sur le classement en fin de saison.

\*\*\*

### Frais de procédure

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

## 2. CHAMPIONNATS REGIONAUX – 2<sup>ème</sup> phase – 2022/2023

### CHAMPIONNATS REGIONAUX U 19 R1 – R2

La Commission rappelle la décision des J.S. ALLONNES de ne pas se réengager en Championnat U 19 R2 – 2<sup>ème</sup> phase (PV N° 12)

#### Montées de R2 en R1

U 19 : LA ROCHE ESOVF – ANGERS VAILLANTE

#### Descentes de R1 en R2

U 19 : THOUARÉ US – BEAUPREAU CHAPELLE – REZE FC

La Commission procède à la modification du calendrier 2<sup>ème</sup> phase – Championnats U 19 R2

Journée 10 => 11 – 12 février 2023

Journée 11 => 29 – 30 avril 2023

**Sous réserve des procédures en cours**, la Commission procède à l'établissement des groupes et les propose au CO-DIR pour validation.

### CHAMPIONNAT U 19

Groupe R1		
1	NANTES BELLEVUE JSC	R1
2	ST SEBASTIEN FC	R1
3	SAUMUR OFC	R1
4	BEAUOUZE SC	R1
5	ANGERS VAILLANTE	R2B
6	LE MANS F.C.	R1
7	LE POIRE S/VIE VF	R1
8	FONTENAY LE COMTE VF	R1
9	LES HERBIERS VF	R1
10	LA ROCHE/YON ESOVF	R2A

Groupe R2 - A		
1	ANGERS SCA	R2A
2	ANGERS NDC	R2A
3	TRELAZE FE	R2A
4	St SYLVAIN ANJOU AS	R2B
5	TIERCE CHEFFES AS	R2B
6	MONTREUIL JUIGNE	R2B
7	SEGRE ES	R2B
8	BEAUPREAU CHAP. FC	R1
9	MAYENNE STADE FC	R2B
10	SABLE FC	R2B
11	ARNAGE PONTLIEUE US	R2B
12	GJ VAL DE SARTHE	R2B

Groupe R2 - B		
1	THOUARE US	R1
2	PORNICHET ES	R2A
3	NANTES ST MED DOULON	R2A
4	ST-BREVIN AC	R2A
5	PONTCHATEAU AOS	R2A
6	LA CHAPELLE HEULIN	R2A
7	REZE FC	R1
8	CHRISTOPHESEGUINIÈRE	R2A
9	ANGERS CROIX BLANCHE	R2B
10	ANGERS INTREPIDE	R2B
11	POUZAUGES BOCAGE FC	R2A
12	GJ LES SABLES	R2A

### CHAMPIONNAT U 18

Groupe R1		
1	CARQUEFOU USJA	R1
2	CHATEAUBRIANT Volt	R1
3	ST-NAZAIRE AF	R1
4	NANTES BELLEVUE JSC	R1
5	VERTOU USSA	R1
6	GUERANDE MADELEINE	R2A
7	CHOLET SO	R1
8	LAVAL BOURNY AS	R2B
9	MULSANNE-TELOCHE AS	R1
10	CHALLANS FC	R1

Groupe R2 - A		
1	REZE AEPR	R1
2	NANTES MELLINET	R2B
3	LA FLECHE R.C.	R2A
4	SABLE FC	R2A
5	ST SATURNIN MI. F.C.	R2B
6	LE MANS VILLARET AS	R2B
7	LA FERTE BERNARD VS	R2B
8	MERAL-COSSE US	R2A
9	CHANGE US 53	R2B
10	BONCHAMP ES	R2B

Groupe R2 - B		
1	REZE FC	R1
2	GUERANDE St AUBIN	R2A
3	STE PAZANNE RETZ FC	R2A
4	LE LOROUX LANDREAU	R2B
5	NORT SUR ERDRE AC	R2B
6	SAVENAY MALVILLE PFC	R2B
7	GJ LUCON USMT ESCL	R2A
8	LES ESSARTS	R2A
9	AIZENAY FRANCE	R2A
10	GJ CH-GONTIER/AZE	R2A

## CHAMPIONNAT U 17

Groupe R1		
1	ST PHILBERT GD LIEU	R1
2	ANGERS SCO	R1
3	ANGERS VAILLANTE	R1
4	BEAUCOUZE SC	R2A
5	SEGRE ES	R2B
6	LE MANS F.C.	R1
7	LE POIRE S/VIE VF	R1
8	FONTENAY LE COMTE VF	R1
9	LA ROCHE/YON VF	R1
10	LES HERBIERS VF	R1

Groupe R2 - A		
1	LA CHAP AC CHAPELAIN	R1
2	ST SEBASTIEN FC	R2B
3	PONTCHATEAU AOS	R2A
4	St BREVIN AC	Dis
5	PT St MARTIN FCGL	Dis
6	ANGERS SCA	R2B
7	GJ LION St MARTIN	Dis
8	CHANGE US 53	R2B
9	LAVAL BOURNY AS	R2B
10	MONTAIGU VF	R2A

Groupe R2 - B		
1	NANTES BELLEVUE JSC	R1
2	ST-NAZAIRE AF	R2A
3	SAUMUR OFC	R2B
4	BEAUPREAU CHAP. FC	R2B
5	St HILAIRE VIHIERS	Dis
6	POUZAUGES BOCAGE FC	R2B
7	LA ROCHE/YON ESOFV	R2B
8	AIZENAY FRANCE	R2B
9	GJ LES SABLES	Dis
10	BOUPEREMONPROUANT FC	Dis

Groupe R2 - C		
1	ANCENIS RCASG	R2B
2	THOUARE US	R2B
3	SAUTRON AS	R2A
4	St SYLVAIN ANJOU AS	R2A
5	TRELAZE FE	R2A
6	MAYENNE STADE FC	Dis
7	Ent.LOUVERNE/CHAP.	Dis
8	LE MANS VILLARET AS	R2B
9	ST SATURNIN MI. F.C.	Dis
10	CHANGE CS	Dis

## CHAMPIONNAT U 16

Groupe R1		
1	NANTES FC	R1
2	CARQUEFOU USJA	R1
3	VERTOU USSA	R1
4	CHOLET SO	R1
5	BEAUCOUZE SC	R2A
6	LAVAL STADE FC	R1
7	MULSANNE-TELOCHE AS *	R1
8	LA ROCHE/YON VF	R1
9	LE POIRE S/VIE VF	R1
10	LES HERBIERS VF	R2B

Groupe R2 - A		
1	NANTES BELLEVUE JSC *	R1
2	NANTES SC	R2B
3	ANGERS VAILLANTE	R2A
4	CHANGE US 53	R2A
5	GJ CH-GONTIER/AZE	R2A
6	MAYENNE STADE FC	R2A
7	SABLE FC	R2A
8	LE MANS VILLARET AS	R2A
9	COULAINES JS	R2A
	Exempt	

Groupe R2 - B		
1	ST-NAZAIRE AF	R1
2	ORVAULT RC	R2A
3	GJ DE GOULAINÉ	R2A
4	NANTES MELLINET	R2B
5	ST PHILBERT GD LIEU	R2B
6	BOUAYE FC	R2B
7	FONTENAY LE COMTE VF	R2B
8	AIZENAY FRANCE	R2B
9	GJ L'OIE FCCM	R2B
10	CHALLANS FC	R2B

\* Procédure en cours en Championnat U 16 R1 (match : MULSANNE-TELOCHE / BELLEVUE)

**CHAMPIONNAT U 15**

Groupe R1		
1	NANTES FC	R1
2	NANTES BELLEVUE JSC	R1
3	VERTOU USSA	R1
4	NANTES MELLINET	R2A
5	ANGERS SCO	R1
6	CHOLET SO	R1
7	LAVAL STADE FC	R1
8	LE MANS F.C.	R1
9	SABLE FC	R2B
10	LE POIRE S/VIE VF	R1

Groupe R2 - A		
1	NANTES ETOILE DU CENS	R1
2	COUERON CHABOSSIÈRE	R2A
3	PONTCHATEAU AOS	R2A
4	ST-NAZAIRE AF	R2A
5	CHATEAUBRIANT Volt	R2B
6	St MARC FOOT	Dis
7	SEGRE ES	R2B
8	BEAUCOUZE SC	Dis
9	GJ CH-GONTIER/AZE	R2B
10	CHANGE US 53	Dis

Groupe R2 - B		
1	NORT SUR ERDRE AC	R2A
2	ST JULIEN DIVATTE	R2A
3	CARQUEFOU USJA	R2B
4	GJ LOIREAUXENCE VAIR	R2B
5	ST SEBASTIEN FC	Dis
6	BEAUPREAU CHAPELLE FC	R2B
7	LA ROCHE/YON VF	R1
8	GJ LES SABLES	R2A
9	CHALLANS FC	Dis
10	ROCHESERVIÈRE BOUAINE	Dis

Groupe R2 - C		
1	ANCENIS RCASG	R2B
2	DERVAL	Dis
3	SAUMUR OFC	R2B
4	ANGERS SCA	Dis
5	LES HERBIERS VF	R2A
6	POUZAUGES BOCAGE AC	R2A
7	MONTAIGU VF	R2A
8	LE MANS VILLARET AS	R2B
9	COULAINES JS	Dis
10	LA FERTE BERNARD VS	Dis

**CHAMPIONNAT U 14**

Groupe R1		
1	NANTES FC	R1
2	ST-NAZAIRE AF	R1
3	VERTOU USSA	R1
4	NANTES BELLEVUE JSC	R2
5	NANTES MELLINET	R2
6	ANGERS SCO	R1
7	CHOLET SO	R1
8	LAVAL STADE FC	R1
9	LE MANS F.C.	R1
10	LA ROCHE/YON VF	R1

Groupe R2 - A		
1	CARQUEFOU USJA	R1
2	CHATEAUBRIANT Volt	Dis
3	BEAUCOUZE SC	R2
4	SAUMUR OFC	R2
5	SEGRE ES	Dis
6	MAYENNE STADE FC	R2
7	ERNEE	Dis
8	ARNAGE PONTLIEUE US	R2
9	COULAINES JS	Dis
10	SABLE FC	Dis

Groupe R2 - B		
1	NANTES SC	R2
2	ORVAULT SF	Dis
3	PORNIC FOOT	Dis
4	St ANDRE St MACAIRE FC	R2
5	ANGERS SCA	Dis
6	LE POIRE S/VIE VF	R1
7	LES HERBIERS VF	R2
8	AIZENAY FRANCE	R2
9	CHALLANS FC	Dis
10	GJ AUBIGNY	Dis

Le Président de la C.R.,

M. HERRIAU

La Secrétaire administrative,

N. PERROTEL